

A geometric wireframe pattern of interconnected lines and dots, rendered in a light purple color, is positioned in the upper left quadrant of the page.

**LES POLITIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE ET
DE SES ÉTATS MEMBRES AU YÉMEN EN GUERRE :**
Reflets d'un paradoxe constitutif

A geometric wireframe pattern of interconnected lines and dots, rendered in a light yellow color, is positioned in the upper right quadrant of the page.

MORGANN PERNOT

Sine Qua Non

Décembre, 2020

A large, light blue geometric wireframe pattern of interconnected lines and dots covers the lower left and bottom center of the page.A light purple geometric wireframe pattern of interconnected lines and dots is located in the bottom right corner of the page.

Les points de vue et opinions exprimés dans ce document sont ceux de l'auteur et/ou des auteurs et ne sauraient refléter la position officielle de Sine Qua Non ni de ses membres.

Copyright © 2020 par le groupe de réflexion Sine Qua Non
Tous droits réservés.

Cette publication ne pourra faire l'objet, en tout ou partie, d'une reproduction, distribution et transmission sous quelque forme que ce soit et/ou par tout autre moyen, et ce compris sous format de photocopie, d'enregistrement et/ou tout format et support connu et inconnu à ce jour, sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

A toutes fins utiles, il est précisé qu'une utilisation dans le cas de brèves citations reprises dans des revues critiques et à des fins d'informations autorisées par la loi sur le droit d'auteur, ne saurait faire l'objet d'opposition.

Pour les demandes d'autorisation, merci d'adresser cette dernière à l'éditeur en précisant la mention suivante : "Autorisations de reproduction" à l'adresse

info@sinequanon-eu.com

LES POLITIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE SES ÉTATS MEMBRES AU YÉMEN EN GUERRE : REFLETS D'UN PARADOXE CONSTITUTIF

Morgann Pernot

À l'arrière-plan de l'assistance économique et humanitaire, un manque d'engagement politique communautaire qui réduit les effets de l'aide et autorise la violation des droits des Yéménites avec l'appui militaire d'États membres.

RÉSUMÉ

Le présent article vise à analyser les politiques de l'Union européenne (UE) et de ses États membres au Yémen depuis 2015 et à en montrer les limites. L'immobilité politique de l'Union européenne et les politiques étrangères nationales de plusieurs États membres participent en effet à la destruction du pays, remettant en question l'efficacité des investissements européens dans l'aide humanitaire et le soutien au développement.

Les incohérences entre les politiques menées aux échelles communautaire et nationale sont le reflet du paradoxe inhérent à l'UE, organisation supranationale au pouvoir toutefois limité par la souveraineté de ses États membres. Il est pourtant impératif de pallier ces divergences afin que l'aide d'urgence soit efficace à long terme, ne renforce pas la dépendance du Yémen envers l'aide internationale et permette la reconstruction de l'économie du pays. Ces enjeux imposent à l'UE une impérieuse prise de position et de mesures face aux actes criminels de la coalition dont certains des États membres se rendent complices.¹

¹ Cette analyse se fonde sur des entretiens réalisés avec un ancien membre de la délégation de l'Union Européenne pour le Yémen à Amman, ainsi qu'avec des spécialistes du Yémen, qu'ils soient universitaires ou consultants pour des ONG. Les littératures sur la situation du Yémen et sur les mécanismes d'action de l'UE ainsi que la littérature grise de l'UE et des États membres ont aussi été mobilisées.

INDEX

Résumé -----	3
Index -----	4
Résumé Analytique -----	5
Partie I : État des lieux -----	7
Partie II : « Une main qui frappe, l'autre qui soigne » -----	9
1. <i>Les politiques de l'UE : d'une implication financière modérée sur les plans humanitaire et développemental à une véritable réticence à l'engagement politique.</i> -----	9
2. <i>Les politiques des États-membres : d'un discours pacifiste à un soutien militaire à la coalition.</i> -----	13
3. <i>À l'origine de ces incohérences politiques : la nature paradoxale de l'édifice politique européen.</i> -----	17
Partie III : Recommandations -----	19
Bibliographie -----	22

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

État des lieux

Le processus de transition politique, entamé suite à la révolution de 2011 et au départ, après 35 ans au pouvoir, du Président Ali Abdallah Saleh, a échoué. Le nouveau gouvernement, avec à sa tête l'ancien vice-président Abderabuh Mansur Hadi et le projet de Conférence du Dialogue National, n'est pas parvenu à mettre d'accord les différentes forces politiques du pays. En septembre 2014, les Houthis, qui forment un groupe rebelle originaire du nord du pays, prennent Sanaa, la capitale. Dans les mois qui suivent, le Président déchu les rejoint, alors même qu'ils étaient jusque là connus comme ses principaux ennemis. Ils finiront par l'assassiner. En mars 2015, et sur la demande du Président Hadi, exilé en Arabie Saoudite, une coalition d'États arabes sunnites, menée par l'Arabie Saoudite, lance une première opération militaire appelée « Tempête décisive », afin de combattre la rébellion houthie.

Depuis, le Yémen est en guerre. Au nord, la coalition est parvenue à repousser jusqu'à Sanaa les forces houthies qui avaient conquis en 2015 la plupart des grandes villes du pays, du nord au sud-ouest, de Sanaa à Aden, en passant par Hodeïda et Ta'izz. Au sud, des groupes séparatistes luttent pour la prise d'Aden, l'ancienne capitale du Sud-Yémen. Pour les civils, les conséquences de la guerre sont lourdes : la partie la plus peuplée du pays est assiégée, les milices combattent au sol tandis que les zones sous le contrôle des rebelles sont ravagées par les bombardements saoudiens. Les prix des biens de première nécessité ont explosé, la plupart des infrastructures alimentaires et sanitaires sont en ruines, des millions de personnes se battent pour avoir accès à de la nourriture et de l'eau potable et des centaines d'entre elles meurent de la faim ou du choléra. Ceux qui survivent sont largement dépendants de l'aide humanitaire. La crise économique et humanitaire que traverse le Yémen est qualifiée par l'ONU et l'UE de « pire crise humanitaire au monde ».¹

La durée et la gravité de la guerre ont trois raisons principales :

1. L'Arabie Saoudite, tout comme l'Iran, tente de faire d'un conflit national et territorial **une guerre régionale et prétendument religieuse par procuration.**
2. Les parties au conflit bénéficient d'un **soutien politique et humanitaire international**, et **plusieurs des plus influents États membres de l'UE comptent parmi les alliés de la coalition, lui vendant des armes et du matériel militaire.**
3. Dans le même temps, **les pays tiers et les organisations internationales font montre d'un très faible engagement politique.** Certains fournissent certes une aide d'urgence sur les plans humanitaire, économique et développemental, ou encore sécuritaire, mais qui ne peut néanmoins se substituer à une résolution politique d'un conflit dont la persistance renforce la dépendance du pays à l'égard d'acteurs étrangers.

Politiques de l'UE et des États membres

Depuis 2015, près d'un milliard d'euros a été investi au Yémen, ce qui constitue pourtant un investissement modéré comparativement à celui de l'UE en Syrie. Le Bureau pour le Yémen, qui a ouvert à Amman en 2017

¹ Stephen O'Brien, ex-Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence devant le Conseil de Sécurité de l'ONU, le 20 mars 2017.

pour remplacer la Délégation européenne au Yémen œuvre sur trois plans : l'aide humanitaire, l'aide au développement économique et le soutien politique et sécuritaire.

La principale composante budgétaire est celle de l'**aide humanitaire d'urgence**, indispensable pour faire face à la crise humanitaire actuelle. Ses programmes concernent principalement l'accès à la nourriture, à l'eau et aux soins médicaux.

D'autre part, l'UE finance des programmes d'**aide au développement économique**, sensés contribuer à compenser la dépendance croissante du pays vis-à-vis de l'aide d'urgence et à envisager des solutions à moyen terme. Cependant, l'absence d'horizon de résolution politique du conflit empêche l'UE de dépasser véritablement l'action d'urgence.

En effet, le **soutien politique et sécuritaire** de l'UE est **très timide et se limite presque uniquement au soutien passif à l'action de l'ONU**. Par conséquent, **l'investissement dans l'aide humanitaire et l'aide au développement ne peut être vraiment efficace, ni même durable**. Enfin, **peu de mesures concrètes sont prises contre les États membres qui mènent une politique de soutien militaire et politique à la coalition, détruisant les efforts de paix et de sortie de crise engagés par l'UE**. Cette incohérence politique au sein de l'UE résulte directement de la construction paradoxale de l'édifice européen.

Recommandations politiques

- Dans le contexte de catastrophe humanitaire causée par la destruction de la plupart des infrastructures de base, couplée à une crise économique majeure, le financement de projets humanitaires et développementaux au Yémen est nécessaire, à condition qu'il soit pensé de manière pertinente et durable pour l'économie du pays.
- L'aspect politique et diplomatique de l'action de l'UE ne doit pas se limiter à un soutien passif à la mission de l'ONU, alors que certains États membres s'allient politiquement et militairement à la coalition dirigée par l'Arabie saoudite. La position de neutralité politique souhaitée par l'UE doit se manifester dans des actions contre les États coupables de crimes de guerre.
- Du point de vue sécuritaire, il est urgent de prendre des mesures contre tous les États membres qui ont vendu ou continuent de vendre des armes à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, légitimant politiquement et participant matériellement à leur action, et se rendant ainsi complices de crimes de guerre.

PARTIE I : ÉTAT DES LIEUX

La guerre au Yémen : régionalisation d'un conflit civil et occultation d'une catastrophe humanitaire.

Le Yémen, en proie à un conflit civil depuis 2014, est devenu le terrain d'une guerre par procuration que se livrent les grandes puissances de la région, avec l'appui de puissances mondiales. Les civils de ce pays déjà pauvre en sont les principales victimes directes et indirectes et la situation yéménite est désormais reconnue comme un désastre humanitaire, en dépit de sa faible médiatisation.

Pays du sud de la péninsule arabique, l'actuel Yémen est issu de l'unification en 1990 de la République arabe du Yémen, ou Yémen du Nord, ancien imammat zaydite (l'une des branches du chiisme), et de la République démocratique populaire du Yémen, ou Yémen du Sud, ancienne colonie britannique devenue un Etat socialiste. Environ 28 millions de personnes y vivent. La majorité d'entre elles sont sunnites d'obédience shaféite (60 à 75% selon les sources), les autres sont zaydites, ou appartiennent à des minorités (chiites duodécimains, ismaélites...).



YEMEN LOCATOR MAP (RELIEFWEB) - UN OFFICE FOR THE COORDINATION OF HUMANITARIAN AFFAIRS (OCHA), 2013.

Après la révolution de 2011 et le départ forcé du président Ali Abdallah Saleh, à la tête du pays depuis plus de 35 ans, le Yémen est divisé. Le nouveau gouvernement dirigé par l'ancien vice-président Abdrabbuh Mansour Hadi et le projet de conférence de dialogue national (CDN) ne parviennent pas à fédérer les différentes forces politiques. Le 21 septembre 2014, les Houthis, membres d'un groupe rebelle de l'extrême nord du pays, mobilisant un discours nationaliste et religieux autour de l'identité nord-yéménite et du zaydisme, s'emparent de Sanaa, capitale du Yémen. Dans les mois qui suivent, le Président déchu s'associe à ceux qui étaient jusqu'alors réputés être ses ennemis. Le 26 mars 2015 et à la demande du président Hadi, réfugié à Riyadh, une coalition d'États arabes dirigés par l'Arabie saoudite est créée pour lutter contre la rébellion au nom de la lutte contre le chiisme, le mouvement étant soutenu par l'Iran, principal concurrent de l'Arabie saoudite dans la région. La coalition, qui est en réalité principalement composée de l'Arabie Saoudite et des Émirats Arabes Unis, mène deux opérations successives : « Tempête décisive » puis, dans le mois qui suit, « Restaurer la paix ».

Depuis, la guerre fait rage au Yémen. Suite à la conquête de toutes les grandes villes du pays par les Houthis, de Saada à Aden en passant par Sanaa, le port d'Al-Hudaydah, Ibb et Ta'izz, la coalition contre-attaque par des bombardements aériens meurtriers, notamment chez les civils. Au sol, les Houthis sont combattus par un grand nombre d'acteurs nationaux aux intérêts souvent divergents, dont l'armée régulière du Congrès Général du Peuple (*mu'tamar al-š'abī al-'ām*), Al-Islah (*al-īslah*), parti islamiste réformiste), et la Résistance nationale (*al-muqawamat al-watānī*) de Tariq Salih, neveu du président déchu. Les Houthis contrôlent désormais le nord du pays jusqu'à une partie de Tai'zz, mais continuent leurs percées sur le front est, dans les provinces d'Al-Jawf et Marib. Dans le même temps des revendications sécessionnistes se sont faites entendre

dans la région d'Aden, soutenues jusqu'il y a peu par les Émirats Arabes Unis. Le CTS (Conseil de Transition du Sud, en arabe (*maglis al-intiḡālī al-ganūbī*)), principal parti sécessionniste, s'est déclaré autonome le 25 avril 2020, enterrant de ce fait l'accord de Riyad passé le 5 novembre 2019 avec le gouvernement internationalement reconnu². Cette décision ne fait pourtant pas l'unanimité dans la région, donnant lieu à des conflits à échelle locale. Enfin, Al-Qaida dans la Péninsule Arabique contrôle des territoires au centre et au sud du Yémen tandis que l'État islamique, bien que faible, est présent dans le pays. D'un point de vue politique, le Yémen, en conflit civil, est le terrain d'une guerre par procuration qui oppose les principales puissances régionales que sont d'une part l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis, bien que ceux-ci tentent de se désengager progressivement, et d'autre part l'Iran. Les tentatives de médiations internationales de l'ONU ont échoué, à l'image de l'Accord de Stockholm, signé le 13 décembre 2018 entre le gouvernement internationalement reconnu et les Houthis, qui n'a finalement conduit qu'à un cessez-le-feu à Al-Hudaydah, violé depuis par les deux parties.

Les conséquences du conflit sont lourdes pour les civils : l'ouest, où se déroulent la plupart des combats, est la partie la plus peuplée du pays. Les milices se battent sur le terrain et les zones occupées par les rebelles houthis sont ravagées par les bombardements. Les prix des produits de première nécessité se sont envolés, la plupart des infrastructures sont en ruines, des millions de personnes luttent quotidiennement pour se nourrir et 17,8 millions d'entre elles n'auraient pas accès à l'eau potable. Le choléra, qui se propage par la consommation d'eau insalubre, a fait des millions de victimes depuis 2016, avec une nouvelle vague en 2019. Les malades ne sont que rarement pris en charges, et près de 19,7 millions de personnes nécessitent aujourd'hui les soins les plus élémentaires. Les enfants et les femmes des classes défavorisées et des groupes marginalisés ainsi que les 3,6 millions de réfugiés internes comptent parmi les premières victimes indirectes de la guerre. En outre, pour 24 millions des Yéménites qui survivent, soit presque 80% des habitants du pays, sont aujourd'hui largement dépendants de l'aide humanitaire³. L'ONU et l'UE ont à ce propos qualifié cette situation de « pire crise humanitaire au monde⁴ ». La présence de cas de personnes infectées par le COVID-19 sur le territoire yéménite est, en outre, avérée depuis la fin du mois d'avril. La réticence des autorités du nord et du sud à communiquer sur le sujet ne permet pas d'obtenir un bilan précis, mais il est fait mention dans les médias de plusieurs dizaines voire centaines de décès provoqués par l'infection à Sanaa et Aden⁵. Le contexte social et sanitaire laisse présager une diffusion plus large et meurtrière du virus.

Le conflit yéménite a été longtemps fortement sous-médiatisé en Europe et couvert de manière partielle par la plupart des médias du monde arabe : « c'est probablement l'une des plus grandes crises au monde, mais c'est une guerre presque silencieuse, une situation tue et une guerre oubliée », déplore ainsi Jamie McGoldrick, coordinateur humanitaire de l'ONU en 2016⁶. Les attentes semblent pourtant grandes pour une part de la

2 Southern Transition Council. "Southern Transitional Council Presidency holds emergency meeting and issues important statement". Consulté en juin 2020. Disponible sur <https://en.stcaden.com/news/9149>

3 Commission européenne, Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes. « Yemen Factsheet ». Consulté en juin 2020. Disponible sur : https://ec.europa.eu/echo/where/middle-east/yemen_en

4 Stephen O'Brien, ex-Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence devant le Conseil de Sécurité de l'ONU, le 20 mars 2017.

5 Slate. « Au Yémen, la population en proie à la gestion du Covid-19 par les Houthis ». Publié le 16 juin 2020. Disponible sur : <http://www.slate.fr/story/191520/covid-19-yemen-crise-qui-n-en-finit-pas-guerre-famine-houthis>

6 "It's probably one of the biggest crises in the world but it's like a silent crisis, a silent situation and a forgotten war" Jamie McGoldrick à CNN dans "Yemen: The 'forgotten war' cloaked in the shadow of Syria", diffusée le 9 octobre 2016. Disponible sur : <https://edition.cnn.com/2016/10/06/middleeast/yemen-conflict/index.html>. Cité dans HÉAU, Lauriane, STIERNON, Christophe. *Impasse militaire, casse-tête politique et catastrophe humanitaire*. Rapport du GRIP, Octobre 2017.

population yéménite, aux yeux de laquelle l'UE jouit d'une meilleure image que les États-Unis, qui mènent une politique anti-terroriste au Yémen depuis les années 2000. En témoigne le documentaire de Khadija Al-Salami "Les enfants et la guerre", dans lequel des enfants yéménites interpellent l'UE sur leur sort⁷.

PARTIE II : POLITIQUE DE L'UE/L'EMUE « UNE MAIN QUI FRAPPE, L'AUTRE QUI SOIGNE⁸ »

Aux origines des incohérences entre politiques communautaires et politiques nationales.

Les politiques de l'UE au Yémen sont principalement humanitaires et développementales. Le paradoxe inhérent à l'UE transparait derrière les limites de son implication politique au Yémen, qui ne peut excéder un soutien d'usage à l'action de l'Envoyé de l'ONU, en raison de l'appui controversé de plusieurs États membres à la coalition.

1. Les politiques de l'UE : d'une implication financière modérée sur les plans humanitaire et développemental à une véritable réticence à l'engagement politique.

Après la révolution, l'UE a été un acteur politique actif dans le processus de transition politique yéménite, en tant que membre du groupe diplomatique du G10⁹. Elle a par la suite poursuivi son action au Yémen par le biais de l'ancienne « Délégation de l'UE au Yémen », réouverte en Jordanie en 2017 sous le nom de « Bureau des affaires yéménites au sein de la délégation européenne en Jordanie » y investissant plus d'**1 milliard d'euros depuis 2015**. Pour comparaison, un montant d'aide similaire a été alloué à l'Irak depuis son entrée en guerre en 2003. Les budgets de ces deux délégations sont cependant bien inférieurs à celui attribué à la Syrie, qui avoisine les 17 milliards d'euros depuis 2011. En cause, la faible médiatisation de la situation du Yémen à l'international et le peu d'implications directes du conflit sur le sol européen. Les pertes financières postérieures au Brexit font par ailleurs craindre une baisse très importante du budget accordé au Bureau pour le Yémen dans les prochaines années.

L'action de l'UE au Yémen se décline sur trois plans, à savoir : assistance humanitaire (I), aide économique et au développement (II), soutien politique et sécuritaire, engagement pour le respect des droits de l'Homme (III).

L'UE s'implique donc humanitairement au Yémen. Il s'agit de son poste budgétaire principal, puisque 552 millions d'euros y ont été consacrés depuis 2015¹⁰. Le 2 juin 2020, l'EU a d'ailleurs annoncé débloquer 71 millions d'euros de fonds supplémentaires. Si l'UE finance directement des ONG internationales et yéménites,

⁷ AL-SALAMI, Khadija. *Les enfants de la guerre* (32), 2018.

⁸ AGIER, Michel. « La main gauche de l'Empire. Ordre et désordres de l'humanitaire ». *Multitudes*, 2003/1 (no 11), pp. 67-77. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2003-1-page-67.htm>.

⁹ Groupe diplomatique formé en 2015 en vue des négociations de Genève puis Bienne et composé des 5 membres du Conseil de Sécurité de l'ONU, des membres du Conseil de Coopération du Golfe et de l'UE. Il a été élargi en G18 pour les négociations de Koweït, puis depuis en G19. Voir : Ifri. « Diplomatie nomade autour du Yémen ». 5 octobre 2017. Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <https://www.ifri.org/fr/publications/editoriaux-de-lifri/diplomatie-nomade-autour-yemen>

¹⁰ EEAS. "UE-Yemen relations". Consulté en juin 2020. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/53984/eu-yemen-relations-fact-sheet_en

elle joue également un rôle de coordination entre les donateurs¹¹. Son action humanitaire s'adresse en priorité aux populations des zones les plus touchées par le conflit, aux déplacés internes, aux femmes et aux enfants et vise à répondre à des besoins urgents d'ordre alimentaire, sanitaire et éducatif. L'UE a ainsi soutenu financièrement le Service aérien d'aide humanitaire des Nations unies (UNHAS) géré par le Programme alimentaire mondial (PAM)¹², ainsi qu'un programme de soutien au ministère yéménite de la Santé publique et de la Population, dans une démarche d'inclusivité des personnes vulnérables et en particulier des femmes dans les politiques de santé, que ce soit en tant que bénéficiaires ou en tant qu'employées des structures de santé¹³. Un second projet, en coopération avec l'UNICEF et visant à favoriser l'accès à la santé et à la sécurité alimentaire pour les populations défavorisées et les enfants des régions rurales enclavées, mobilise également des professionnelles de santé. La formation de femmes dans les métiers de la santé est indispensable, la forte séparation des sexes au Yémen pouvant être un frein pour les patientes qui demandent à être soignées par d'autres femmes mais vivent dans des régions où l'offre médicale est des plus faibles¹⁴. D'autre part, il est indispensable de travailler au désenclavement des campagnes, où sont retournés vivre de nombreux habitants des villes de l'ouest du pays depuis le début de la guerre, enrayant ainsi la tendance générale d'exode rural. L'épidémie de COVID-19 qui frappe le pays a néanmoins conduit l'ONU et l'UE à interrompre certains projets de développement pour allouer des fonds à un programme de lutte contre la propagation du virus¹⁵. Face à la catastrophe humanitaire, la pertinence de ces programmes d'urgence est indéniable, tant qu'elle ne se substitue pas à la recherche de solutions durables.

Dans cette logique, l'UE soutient des programmes de développement à moyen terme, et a mobilisé à cette fin près de 323 millions d'euros depuis 2015. Ici aussi, l'UE travaille au renforcement de la sécurité alimentaire, notamment avec le programme ERRY II qui vise à renforcer la résilience rurale et améliorer la capacité d'autosuffisance des populations du Sud et de l'Ouest (Al-Hudaydah, Lahij, Hajjah, Abyan), régions parmi les plus touchées par le conflit. Par ailleurs, des programmes économiques à destination des jeunes, sur le modèle du "*cash for work*" (22 000 bénéficiaires)¹⁶ ou de l'inclusivité entrepreneuriale via la création de *micro-businesses*¹⁷, sont également mis en place, mais à échelle plus réduite (870 entreprises)¹⁸. Ces

11 *Ibid.*: "The EU has also been monitoring the rapidly evolving humanitarian situation and security, as well as coordinating among humanitarian actors and donors to promote advocacy work and the disseminate information about the principles of humanitarian aid: humanity, neutrality, impartiality and independence."

12 European civil protection and humanitarian aid operations. "Humanitarian Air Service". Consulté en septembre 2020. Disponible sur : https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/humanitarian-air-services_en : "In 2018, the EU contributed €24 million to UNHAS operations in Cameroon, the Central African Republic (CAR), Chad, Ethiopia, Mali, Mauritania, Niger, Nigeria Sudan, South Sudan and Yemen."

13 EEAS. "Supporting Inclusive Access to Health Services in Yemen". Consulté en septembre 2020. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/67721/supporting-inclusive-access-health-services-yemen_en

14 EEAS. "Enhancing Rural Resilience through the Creation of a Community Health Workers Network in Yemen". Consulté en septembre 2020. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/67735/enhancing-rural-resilience-through-creation-community-health-workers-network-yemen_en

15 *Ibid.*: "Besides the COVID-19 specific programmes, this aid goes to projects implemented by EU partners (UN, ICRC and INGOs) across the whole country. The EU's focus has been on emergency assistance to Internally Displaced People (IDPs) and those directly affected by violence, as well as wider support on nutrition – especially to treat severely malnourished children -, healthcare and food security programmes. Moreover, the EU has funded protection activities with a particular focus on gender-based violence, education in emergencies and actions that enhance rapid response capacity among partners, logistical support (including UNHAS flights), and coordination and advocacy actions."

16 EEAS. "Cash for Work: Promoting Livelihood opportunities for Urban Youth in Yemen". Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/67733/cash-work-promoting-livelihood-opportunities-urban-youth-yemen_en

17 EEAS. "Support to Youth's Entrepreneurship and Financial Inclusion". Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/67732/support-youths-entrepreneurship-and-financial-inclusion_en

18 *Ibid.* : "More than 22.000 individuals benefited from community asset rehabilitation through 'cash for work' schemes and 870 micro-businesses were created." (bis)

programmes n'incluent néanmoins pas de projets spécifiquement à destination des femmes, pourtant à la marge de l'économie formelle et placées en situation de dépendance structurelle, bien qu'elles soient pour nombre d'entre elles en charge du foyer au quotidien¹⁹. D'autre part, s'il est vrai que la précarité des jeunes Yéménites est un levier pour leur recrutement par certaines milices et groupes armés, l'idée de lutter contre la radicalisation au moyen de l'entrepreneuriat présentée dans ce dernier programme paraît quelque peu simpliste. Il a en effet été largement démontré que l'engagement jihadiste est un phénomène plurifactoriel que la frustration sociale et économique ne suffit à motiver²⁰. L'UE finance d'autre part des projets de la société civile telle qu'une mission avec le cabinet de conseil CMI-Deeproot sur la participation des femmes yéménites au processus de paix, qui semble en effet indispensable²¹. En favorisant un travail à échelle locale, aux côtés des acteurs locaux, pour une meilleure connaissance des enjeux politiques et sécuritaires et des besoins des populations, le programme « *Strengthening Community Safety* » s'inscrit dans la même logique d'inclusivité²². Autant de projets qui doivent contribuer à la sortie de la dépendance, que ce soit sur le plan humanitaire, économique ou même politique.

L'UE indique enfin apporter un soutien politique et sécuritaire au gouvernement internationalement reconnu et agir pour le respect des droits de l'Homme au Yémen. Elle dispose pour cela d'un budget de près de 50 millions d'euros, somme toute assez modeste, comparé aux centaines de millions investis dans l'aide humanitaire et le soutien au développement. Pour ce qui est du politique, l'UE n'adopte pas de ligne propre, s'alignant explicitement sur celle de l'Envoyé de l'ONU au Yémen Martin Griffiths. L'UE insiste sur la nécessité d'un retour à la paix au moyen d'un dialogue inclusif, à échelle nationale mais également locale²³. Un premier poste budgétaire de 15 millions d'euros est ainsi en partie consacré au soutien matériel nécessaire aux pourparlers locaux et nationaux, à la formation de journalistes et à la publication d'analyses politiques et économiques. Pour ce qui est de l'aspect sécuritaire, l'UE s'implique, par la formation et l'équipement des garde-côtes yéménites, dans le contrôle des frontières. Elle finance l'action de l'UNVIM²⁴, qui œuvre à la réouverture des frontières à l'import de biens commerciaux, dont le pays est aujourd'hui dépendant. Elle indique aussi soutenir matériellement la réouverture de l'aéroport de Sanaa²⁵. D'autre part, une enveloppe

19 PERNOT, Morgann Barbara. « Être yéménite, le rester. Les territoires de l'entre-soi féminin chez les Yéménites à Djibouti : jeu de frontières et exercice de distinction. » *Mémoire de sociologie politique*, sous la direction de Stéphane Lacroix. Paris : *Sciences Po - Inalco*, 2020. 156 p.

20 Voir BLOM, Amélie. « Les « martyrs » jihadistes veulent-ils forcément mourir ? Une approche éminemment éminemment de la radicalisation autosacrificielle au Pakistan », *Revue française de science politique*, 2011/5 (Vol. 61), p. 867-891. Consulté en août 2020. Disponible sur : <https://www.cairn-int.info/revue-francaise-de-science-politique-2011-5-page-867.htm> ainsi que les travaux de Laurent Bonnefoy sur le jihadisme au Yémen, et notamment BONNEFOY, Laurent. « Les islamistes et la guerre : une profonde recomposition. » *Moyen-Orient*. Juin 2020

21 *Ibid.*

22 EEAS. "Strengthening Community Safety in Yemen". Consulté en septembre 2020. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/67730/strengthening-community-safety-yemen_en

23 EEAS. "UE-Yemen relations". Consulté en novembre 2020. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/53984/eu-yemen-relations-factsheet_en : "The EU will continue to support and complement the efforts of the United Nations in achieving a peace settlement in Yemen. [...] In coordination with the UN Special Envoy's office, the EU deploys Track II dialogues promoting inclusive and multitrack efforts, with an emphasis on women and youth. In so doing it promotes local interparty, tribal and regional dialogues; trains journalists for fair reporting; provides economic peace process advice and development analyses; co-chairs a technical working group on ceasefire; and facilitates on-the-ground agreements on local ceasefires. Through its efforts, it seeks to enhance the participation of local actors in peace negotiations."

24 UNVIM. "Home". Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <https://www.vimye.org/> : "The United Nations Verification and Inspection Mechanism for Yemen (UNVIM) was instituted by the United Nations at the request of the Government of Yemen to ensure compliance with Security Council Resolution 2216 (2015) for vessels sailing to ports of Yemen not under its control. UNVIM is managed and operated by the United Nations Office for Project Services (UNOPS) and is located in Djibouti, Republic of Djibouti."

25 *Ibid.* : "The EU also supports demining efforts in the country, provides assistance to the Yemeni Coast Guard and is supporting the elaboration of a technical assessment of the infrastructure and security impediments to reopening the Sanaa airport. [...] In a country that relies heavily on imports, the EU is backing UN-led efforts to facilitate the flow of commercial items and humanitarian aid into Yemen. In this regard,

de 18 millions d'euros est dédiée à la reconstruction d'un système policier et judiciaire aujourd'hui en ruine, depuis l'échelle locale et aux côtés de leaders communautaires formés en ce sens²⁶. L'UE apporte enfin un appui aux forces armées du gouvernement internationalement reconnu du Yémen, notamment par un projet qui vise à « renforcer les capacités des forces de l'ordre en matière de lutte contre le terrorisme dans le respect des droits de l'Homme et de l'État de droit » et auquel elle consacre 11 millions d'euros²⁷. 6 millions sont alloués à un second projet, participant à un « effort national et régional de mise en conformité aux standards internationaux en terme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme²⁸ ».

L'**efficacité** des investissements financiers de l'UE au Yémen est pourtant plus que compromise. Ici aussi, les enjeux sont à la fois d'ordre humanitaire, développemental et économique et d'ordre politique et sécuritaire.

L'aide humanitaire, bien que nécessaire à court terme, ne peut être se substituer à une solution politique et peut être dangereuse pour l'économie du pays, en ce qu'elle change profondément la structure économique du Yémen, renforçant voire créant une dépendance structurelle. Dans les années 1970 et 1980, la baisse des prix des denrées alimentaires importées a conduit à la réduction de la production nationale alimentaire en faveur de la culture du *qāt*, arbuste ou arbre dont les feuilles à l'effet stimulant et euphorisant sont mâchées par une grande partie de la population. Ce processus de « narcotisation » des cultures²⁹ a créé une dépendance des Yéménites à l'égard de l'import et de l'aide alimentaire extérieure, qui risque de perdurer si l'on continue de n'apporter qu'une aide alimentaire d'urgence. En outre, la culture du *qāt* pose un problème de santé publique et contribue fortement à l'appauvrissement des ressources en eau du pays, déjà en situation de stress hydrique³⁰. D'où le caractère indispensable d'investir en même temps dans des programmes visant à une plus grande autosuffisance alimentaire à moyen voire long terme, tels qu'ERRY II susmentionné. **En dépit du soutien au développement, qu'il soit agricole ou entrepreneurial, une relance de l'économie yéménite restera compromise tant que persisteront l'insécurité, causée par les combats entre les groupes armés qui contrôlent le nord et le sud-ouest du pays et l'effondrement de l'État et de ses institutions, ainsi que la fermeture des frontières aux biens et personnes étrangers. Face à ces enjeux décisifs pour l'avenir du pays, l'engagement financier de l'UE ne permet pas de palier sa timidité politique.**

Le rôle politique de l'UE se réduit ainsi à un soutien de la mission de l'envoyé des Nations unies dans la conduite du processus de médiation et la tentative de faire respecter l'accord de Stockholm, signé en 2018. D'autant que le Bureau pour le Yémen ("*Office to Yemen*"), ne dispose pas des moyens nécessaires à la conduite d'un véritable projet politique. Loin du terrain (avec moins de déplacements, en principe mensuels mais en réalité trimestriels pour des raisons administratives et de sécurité), et avec un personnel aussi limité (deux membres au sein de la section politique, presse et information), le travail administratif conséquent

the EU has been among the top donors to the United Nations Verification and Inspection Mechanism (UNVIM)."

26 *Ibid.*: "Political fragmentation, weak governance and deficient criminal justice capabilities have prompted the EU to work along other donors on stabilisation initiatives with actions worth €18 million. These are meant to enhance the capacities of local key security providers such as the judiciary and law enforcement agencies. The EU also trains selected community leaders on how to improve security structures at the local level."

27 *Ibid.*: "[...] enhancing law enforcement capacity on counterterrorism in line with human rights and the rule of law."

28 *Ibid.*

29 DESTREMAU, Blandine. « Le qat et la « narcotisation » de l'économie yéménite » ['Qat and narcotisation of the Yemeni economy']. In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°55-56, 1990. Villes au Levant. pp. 266-284.

30 MORSI, Sarah. « La crise de l'eau au Yémen » in BONNEFOY, Laurent (dir.). *Yémen, le tournant révolutionnaire*. Paris : Khartala, 2012. Solidarités internationales. « Le Yémen, menacé de disparaître à cause d'un manque d'eau ». Disponible sur : <https://www.solidarites.org/fr/pays/yemen/yemen-menace-de-disparaitre-a-cause-dun-manque-deau/>

et chronophage demandé par Bruxelles en amont et en aval de chaque action est difficile à réaliser et nuit à la réactivité du Bureau³¹. Pour comparaison, la Délégation pour l'Irak, basée elle aussi à Amman, possède un nombre de fonctionnaires bien supérieur à celles dudit Bureau, qu'elle accueille depuis 2017 suite à l'évacuation du personnel en poste à Sanaa en 2015³². En outre, il semblerait que certains acteurs de la politique étrangère européenne préfèrent investir politiquement en Irak, dont le gouvernement se montre meilleur partenaire politique que son homologue yéménite, qui restreint l'accès des diplomates étrangers au terrain³³.

L'implication politique de l'UE pose par ailleurs des questions d'ordre **éthique**, en ce qu'elle découle d'une stratégie de dépolitisation développée au sein de l'exécutif européen afin de se prémunir du risque de concurrence politique avec ses États membres. Certains des plus influents politiquement et économiquement mènent en effet une politique étrangère nationale en soutien à la coalition arabe, notamment par le commerce des armes, légitimant ainsi une intervention illégale et criminelle³⁴. L'Arabie saoudite, les Émirats Arabes Unis et l'Iran sont parvenus à faire d'un conflit national une guerre régionale voire internationale. **Pour ce faire, la coalition et ses alliés yéménites et internationaux mènent sur le terrain une véritable « guerre de la faim³⁵ », ciblant les civils par la destruction de fermes, de marchés, d'usines alimentaires, d'eau et d'infrastructures médicales.** L'UE tente d'en limiter les effets par son action humanitaire et développementale, sans toutefois véritablement condamner ceux de ses membres qui apportent un soutien actif aux belligérants.

2. Les politiques des États-membres : d'un discours pacifiste à un soutien militaire à la coalition.

La politique de financement des programmes susmentionnés fait de l'UE un acteur important, notamment aux yeux de l'ONU. Un grand nombre d'États membres s'implique aussi directement dans des projets humanitaires et développementaux au Yémen, comme l'Autriche, la Bulgarie, la République Tchèque, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, la Slovénie ou encore la Suède, qui participent notamment au financement du Programme Alimentaire Mondial au Yémen³⁶. Cela n'a toutefois pas empêché la mise en œuvre de politiques nationales entrant en contradiction avec les engagements communautaires. **Si les États-Unis fournissent environ 50% de l'armement saoudien et 65% de l'armement émirati, les équipements militaires restants sont bien souvent achetés à de gros exportateurs, États membres ou ex-États membres de l'UE, tels que la France ou le Royaume-Uni³⁷.** Du matériel militaire, allemand, autrichien, belge, italien, espagnol, suédois, danois, bulgare, croate, polonais ou tchèque a également été

31 Entretien avec un ancien membre du Bureau aux Affaires yéménites, 2019.

32 EEAS. *Iraq and the EU*. Consulté en juin 2020. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/iraq/690/iraq-and-eu_en

33 Entretien avec un ancien membre du Bureau aux Affaires yéménites, 2019.

34 Human Rights Watch. "Yemen". Disponible sur : <https://www.hrw.org/world-report/2018/country-chapters/yemen>

35 Disclose. « Made in France ». Publié le 15 avril 2019. Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://made-in-france.disclose.ngo/fr/chapter/yemen-papers/>.

36 WFP Yemen – Country brief. Juillet 2020. Disponible sur : https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000118767/download/?_ga=2.128533708.1587693327.1599475123-451377282.1599475123

37 HÉAU, Lauriane, STIERNON, Christophe. *Impasse militaire, casse-tête politique et catastrophe humanitaire*. Rapport du GRIP, Octobre 2017. p. 21.

vendu aux membres de la coalition ces dernières années³⁸.

On distingue ici deux niveaux de contradiction entre les politiques nationales et les politiques communautaires. Le premier réside dans le choix du champ d'intervention au Yémen. La réticence de l'UE à une solution militaire au conflit a été exprimée à plusieurs reprises, par Federica Mogherini, ancienne Haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité³⁹, par le Conseil de l'Europe⁴⁰, puis par le Parlement européen⁴¹. Mais, tandis que les États membres affirment s'aligner sur l'idée d'une solution politique, certains d'entre eux arment la coalition, favorisant l'escalade militaire et bafouant la neutralité affichée par l'ONU et l'UE. L'incohérence politique entre les champs d'actions investis aux échelles communautaire et nationale remet en question l'efficacité des programmes européens (humanitaire, développementaux ou sécuritaires et politiques) mais également leur éthique, dès lors qu'une part importante des membres de l'UE affiche son soutien à une intervention armée à la légitimité si décriée. Certes, la vente d'armes européennes à des puissances étrangères comme l'Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis n'est pas illégale du point de vue du droit communautaire, si tant est que leur destination et leur diffusion soient soumises à de véritables contrôles. Elle ne brise pas non plus l'embargo sur les armes voté à l'ONU, celui-ci ne visant que les Houthis, premiers adversaires de la coalition.

Pourtant, de nombreux rapports d'ONG (tel que celui du GRIP en langue française⁴²), des enquêtes journalistiques (telle que, en français encore, celle de Disclose⁴³ ainsi que le documentaire d'Alexandra Jousset "Crimes de guerre au Yémen – Les complicités européennes" documentaire diffusé sur Arte⁴⁴), mais également le groupe d'experts onusiens⁴⁵ et des rapports gouvernementaux publiés ont démontré que l'armement européen est utilisé par les membres de la coalition au Yémen et leurs alliés yéménites à

38 SIPRI. "Arms Transfers Database". Disponible sur : <https://www.sipri.org/databases/armstransfers>. Cité dans : AVID, Éric, TURP, Daniel Turp, WOOD, Brian Wood AZAROVA, Valentina. "Opinion on the international legality of arms transfers to Saudi Arabia, the United Arab Emirates and other members of the coalition involved in Yemen". IPIS, Aser, Opération droits blindés. Publié en décembre 2019. HÉAU *et alii*. 2017. *Op. Cit.*

39 BRUNS, Olaf. "Global perspectives on Yemen: Overview". *Euronews*. 31 mars 2015. Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://www.euronews.com/2015/03/31/global-perspectives-on-yemen-overview>. Cité par <https://www.euronews.com/2015/03/31/global-perspectives-on-yemen-overview>

40 Conclusions rendues par le Conseil de l'Europe en avril et novembre 2015 et avril 2017. Citées par <https://www.euronews.com/2015/03/31/global-perspectives-on-yemen-overview>

41 Recommandation du Parlement européen de juillet 2016 et résolutions de juillet 2015 et février 2016. Citées par <https://www.euronews.com/2015/03/31/global-perspectives-on-yemen-overview>

42 HÉAU *et alii*. 2017. *Op. Cit.*

43 Disclose. « Made in France ». Publié le 15 avril 2019. Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://made-in-france.disclose.ngo/fr/chapter/yemen-papers/>

44 JOUSSET, Alexandra. « Crimes de guerre au Yémen – Les complicités européennes ». Documentaire coproduit par ARTE France, CAPA Presse, France, 2019, 54'.

45 ONU Info. « Des experts onusiens dénoncent une multitude de crimes de guerre au Yémen ». Publié le 3 septembre 2019. Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://news.un.org/fr/story/2019/09/1050772#:~:text=Le%20groupe%20d'experts%20sur,aux%20droits%20de%20l'homme%2C>

AVID *et alii*. 2019. *Op. Cit.* :

"The UN Group explained that third States, especially those with influence on Yemen's warring parties – including the US, Britain, France and Iran – have IHL obligations that are not simply bilateral but owed ergo omnes to the international community as a whole, and in the prevailing circumstances "should prohibit the authorization of transfers of, and refrain from providing, arms that could be used in the conflict to such parties." As outlined below, these four States and many more have been supplying arms to the armed forces active in Yemen while the international community has been made increasingly aware of the gross and systematic misuses of armed force in that country."

l'encontre de civils. Il est ainsi à l'origine de milliers de morts directes et de millions de morts indirectes, dues à la propagation de maladies comme le choléra mais aussi à la famine, provoquées par la destruction des infrastructures, notamment sanitaires, que l'UE contribue à reconstruire. De plus, des armes européennes vendues à l'Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis seraient aujourd'hui entre les mains d'AQPA ou de l'EI⁴⁶, également visés par un embargo sur les armes voté à l'ONU⁴⁷.

Le second niveau de contradiction réside dans les effets des politiques nationales et communautaires. Le ciblage de civils par les membres de la coalition est pourtant connu par les gouvernements des États membres depuis plusieurs années : le gouvernement Obama, fin 2016, exprimait déjà son inquiétude à propos de l'utilisation des armements vendus à l'Arabie Saoudite à l'encontre de civils⁴⁸. Outre les graves manquements éthiques des États membres, qui servent leur intérêt économique au détriment des droits des Yéménites, les politiques de vente d'armes contredisent donc directement les coûteux programmes humanitaires et développementaux par lesquels l'UE lutte contre la terrible crise humanitaire, économique et politique que traverse le Yémen.

Certains États membres, comme la Belgique ou les Pays-Bas, ont adopté des résolutions, bien que non contraignantes, condamnant la vente d'armes aux membres de la coalition. La Suède a renforcé le contrôle législatif sur la vente d'armes à l'étranger⁴⁹ et l'Allemagne a mis fin à une grande partie de ses contrats avec l'Arabie Saoudite. **D'autres cependant, tels que l'Italie, mais surtout le Royaume-Uni, dont 50% des exportations d'armement sont à destination de l'Arabie Saoudite, ou la France, n'ont pas amendé leurs politiques suite aux révélations.** Cela soulève d'importants enjeux juridiques à échelle nationale, communautaire ainsi que sur les plans du droit international humanitaire et des droits de l'Homme.

En premier lieu, il semble que ces États membres se rendent coupables de violation de normes internationales, telles que celles énoncées par l'article 16 sur la responsabilité des États adoptés par l'Assemblée Générale de l'ONU en 2001 qui condamne le soutien à un État se rendant coupables d'actes répréhensibles au regard du droit international⁵⁰. Par ailleurs, en soutenant des États se rendant coupables de crimes de guerre, les États membres vont à l'encontre de la promotion des droits fondamentaux, qu'ils s'étaient pourtant engagés à défendre en signant la Charte de l'ONU de 1945 et la Convention de Genève de 1949, et en particulier son article 1⁵¹. En second lieu, il apparaît que les États membres susmentionnés n'ont pas respecté les obligations légales auxquelles sont soumis les vendeurs d'armes⁵². Ces obligations concernent le contrôle de la destination des armes et de leur utilisation, et les mesures que les États vendeurs sont tenus de prendre si la destination ou

46 AVID et alii. 2019. *Op. Cit.*

47 ONU. « Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés ». Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1267>

48 Reuters. "Exclusive: As Saudis bombed Yemen, U.S. worried about legal blowback". Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <https://www.reuters.com/article/us-usa-saudi-yemen-idUSKCN12A0BQ>

49 Le Monde diplomatique. « En Suède, un contrôle parlementaire peu efficace ». Publié en septembre 2019. Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/09/MIELCAREK/6032>

50 Articles sur la responsabilité des États pour fait internationalement illicite, adopté par l'Assemblée Générale de l'ONU en 2001, art. 16, art.41.

51 Article 1 de la Convention de Genève : "The High Contracting Parties undertake to respect and ensure respect for this Convention in all circumstances." Chartre de l'ONU, art. 1.

52 Notamment celles définies par les art. 6 (2), (3), art. 7 et art. 11 du Traité sur le commerce des armes, adopté aux Nations unies en 2013 puis entré en vigueur en 2014.

l'utilisation des armes s'avère illégale⁵³.

Au niveau régional, des normes UE encadrent le commerce d'armes et notamment la vente d'armes européennes aux membres de la coalition au Yémen. La position commune 2008/944/PESC du Conseil européen définit « des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires », encourageant une convergence communautaire dans le cadre de la Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC)⁵⁴. Ainsi, les ventes sont étres soumises au respect des obligations internationales par l'État membre exportateur, au contrôle par ce dernier de la destination finale des armes (respect par le pays destinataire du droit international humanitaire, des droits de l'Homme, situation politique nationale, situation politique régionale ...) et de l'usage qui en est fait (participation à un conflit armé, risque de réexportation ...). Le commerce d'armes entre les États membres de l'UE et des membres de la coalition ne répond manifestement pas à la plupart des critères qu'elle établit pour autoriser une vente⁵⁵. Une Résolution du Parlement européen sur la situation au Yémen votée en 2018 corrobore la violation de la position commune, condamnant les soutiens internationaux des parties au conflit, les invitant à prendre les mesures nécessaires à la résolution du conflit, appelant au soutien de l'action onusienne et demandant explicitement aux États membre de cesser toute vente d'armes aux parties au conflit⁵⁶. Enfin, il est possible de citer le premier alinéa de l'article 21 du Traité de l'Union européenne, qui énonce un certain nombre de missions, telle que la préservation de la paix et de la dignité humaine, que l'UE s'engageait alors à honorer. La vente d'armes à des États belligérants au Yémen s'inscrit clairement à l'encontre de ces valeurs.

L'exportation d'arme fait enfin l'objet d'un encadrement à échelle nationale. Il est toutefois intéressant de constater que les normes communautaires ne semblent pas avoir d'influence suffisante sur la législation et surtout la juridiction des États comme la France, dont les actes les rendent complices de crimes de guerre. Cet exemple est éloquent à plusieurs égards. Il illustre en effet les contradictions entre un discours pacifiste et un soutien militaire, le représentant permanent de la France à l'ONU ayant déclaré en 2018 que : « La France restera pleinement engagée et mobilisée en faveur d'une solution politique à la crise yéménite et, plus largement, pour éviter toute escalade dans la région. Les autorités françaises s'y emploient auprès de tous les acteurs⁵⁷ » alors même que celle-ci fournit la coalition en avions de chasse Mirage-2000, en matériel de ciblage et reconnaissance embarqué Thales et en chars Leclerc⁵⁸. Le gouvernement français adopte par ailleurs une posture de déni lorsqu'est révélée sa pleine connaissance des crimes de guerre commis par la coalition, notamment par les journalistes de Disclose⁵⁹. Il attaque ces derniers en justice pour la publication d'un rapport de la Direction du Renseignement Militaire (DRM) classé confidentiel défense et poursuit à cette

53 Traité sur le commerce des armes, art. 6 (2), (3), art. 7, art. 8.

54 EURLex. « Position commune 2008/944/PESC du Conseil européen ». Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A32008E0944>

55 Dont ceux énoncés par les art. 1(a), 2 (b), (c), 3, 4 (a), (b), (c), (d) 6 (a), (b), (c) et 7 (b), (c), (d).

56 Résolution du Parlement européen sur la situation au Yémen (2853/2018 (RSP)), 20 : « [...] demande instamment à tous les États membres de l'Union, dans ce contexte, de s'abstenir de vendre des armes et tout autre équipement militaire à l'Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis et à tout autre membre de la coalition internationale, ainsi qu'au gouvernement yéménite et à toute autre partie au conflit. »

57 Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. « Yémen : tout doit être fait pour garantir l'accès humanitaire. Intervention de M. Nicolas de Rivière, représentant permanent de la France auprès des Nations unies Conseil de sécurité – 18 février 2020 ». Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://onu.delegfrance.org/Yemen-tout-doit-etre-fait-pour-garantir-l-acces-humanitaire>

58 Disclose. « Made in France – Liste des armes. » Publié le 15 avril 2019. Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://made-in-france.disclose.ngo/assets/files/liste-des-armes.pdf>

59 Disclose. « Made in France ». Publié le 15 avril 2019. Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://made-in-france.disclose.ngo/fr/chapter/yemen-papers/>

heure son commerce d'armes avec l'Arabie Saoudite en dépit des mobilisations syndicales et citoyennes⁶⁰. Plusieurs propositions de résolutions pour la création d'une commission d'enquête sur la vente d'armes françaises dans le cadre de la guerre au Yémen ont aussi été enregistrées à l'Assemblée Nationale depuis début 2018, sans effet⁶¹.

3. À l'origine de ces incohérences politiques : la nature paradoxale de l'édifice politique européen.

L'UE a été construite sur un paradoxe : celui de l'existence conjointe du « pouvoir sans souveraineté⁶² » d'une organisation supranationale et de la souveraineté de ses États membres. Le gouvernement de l'UE serait donc une « configuration de pouvoir composée de tous ceux qui participent, de près ou de loin, à la déformation, ainsi qu'aux tentatives de résolution, des problèmes européens⁶³ ». Les États membres poursuivant dans un même temps leurs propres politiques étrangères, leurs intérêts peuvent se contredire mutuellement et contredire ceux de l'UE, entraînant une concurrence inter scalaire⁶⁴. Celle-ci conduit les États à adopter une attitude défiante vis-à-vis des actions les plus politiques de l'UE, laquelle se heurte alors au défi de l'intégration. Son action économique et juridique, qui se déploie à travers un travail administratif, technique et sectoriel, est en revanche encore largement considérée comme apolitique.

L'impuissance communautaire face à la volonté des États membres les plus influents financièrement et politiquement est assez manifeste. Suite à la signature par 750 000 citoyens européens d'une pétition dénonçant l'utilisation d'armes européennes au Yémen, le Parlement européen a adopté trois résolutions non-contraignantes, l'une en février 2016⁶⁵, l'autre en septembre 2017 et la dernière en octobre 2018, demandant un embargo sur les armes européennes visant l'Arabie Saoudite. Cependant, elles ne seront pas suivies d'effets : le commerce d'arme relevant de la compétence exclusive des États membres, la décision d'un embargo nécessite l'approbation unanime des ministres des Affaires Étrangères siégeant au Conseil de l'UE. La plupart des politiques de l'UE au Yémen (humanitaires, économiques et développementales)

60 Le Monde. « Les dockers de la CGT font de la résistance contre le chargement d'armes pour l'Arabie saoudite ». Publié le 8 juin 2019. Consulté en juin 2020. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/politique/article/08/06/2019/les-dockers-de-la-cgt-font-de-la-resistance_823448_5473512.html

61 Voir Assemblée nationale. « Proposition n°856, enregistré le 6 avril 2018 ». Disponible sur : http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/15bo856_proposition-resolution ; « Proposition n°1151, enregistrée le 11 juillet 2018 ». Disponible sur : http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/15b1151_proposition-resolution ; « Proposition n° 2267, enregistrée le 25 septembre 2019 ». Disponible sur : http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/15b2267_proposition-resolution

62 BEAUVALLET, Willy. «L'Union européenne au risque de ses contradictions : la question du déficit démocratique», *La Clé des Langues* [en ligne], Lyon, ENS de LYON/DGESCO. Avril 2017. Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <http://cle.ens-lyon.fr/anglais/civilisation/domaine-britannique/le-royaume-uni-et-leurope/l-union-europeenne-au-risque-de-ses-contradictions-la-question-du-deficit-democratique>

63 SMITH, Andy. *Le Gouvernement de l'Union européenne. Une sociologie politique*. Paris : LGDJ, 2010. 242 p., p. 7.

64 SMITH, Karen E. *European Union Foreign Policy in a Changing World*. Cambridge: Polity Press, 2003, 2005. 291 p., p. 8: "For many observers, the fundamental -perhaps even insurmountable- obstacle to EU foreign-policy-making is that the member States still insist on pursuing their foreign-policy interests separately, or at least ensuring that any Union policy causes least damage to them. Any 'foreign policy' formulated at the EU level is inconsequential and weak, because it represents the lowest common determinant or what the most reluctant member state could accept".

65 Voir Parlement européen. « Résolution du Parlement européen du 25 février 2016 sur la situation humanitaire au Yémen (2016/2515(RSP)) ». Disponible sur : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2016-0066_FR.html ; « Résolution du Parlement européen du 13 septembre 2017 sur les exportations d'armements : mise en œuvre de la position commune 2008/944/PESC (2017/2029(INI)) ». Disponible sur : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2017-0344_FR.html ; « Résolution du Parlement européen du 4 octobre 2018 sur la situation au Yémen (2018/2853(RSP)) ». Disponible sur : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2018-0383_FR.html

relèvent, depuis 2008 et le Traité de Lisbonne, de la procédure législative ordinaire : elles sont à l'initiative de la commission, puis votées et adoptées par le Parlement et le Conseil de l'UE. L'embargo sur les armes, le soutien au mécanisme de vérification et d'inspection des Nations unies au Yémen, qui contrôle les entrées maritimes, relèvent cependant de la Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC) et donc du Conseil de l'UE et du Conseil européen, composés respectivement des ministres des Affaires Étrangères (pour sa formation dédiée à la politique extérieure) et des Chefs d'État et de gouvernement des États membres.

Outre les principes de droit international non-contraignants et les sanctions politiquement imprononçables, l'UE dispose d'instruments normatifs qui pourraient permettre de renforcer la cohérence des politiques européennes, communautaires et nationales, au Yémen. Le député français Sébastien Nadot a déposé début 2019 une plainte auprès de la commission européenne, demandant l'examen par la CJUE de l'infraction à la position commune de 2008 que constitueraient les ventes d'armes françaises aux membres de la coalition⁶⁶. L'issue de la procédure n'est pas connue. Théoriquement contraignante, la position commune ne parvient pas en pratique à un encadrement rigoureux du commerce des armes, du fait de son fonctionnement "au cas par cas" et de la latitude laissée aux États dans l'évaluation de la conformité de chaque vente aux critères énoncés par le Conseil européen au premier alinéa de l'article 1⁶⁷. Il apparaît donc urgent d'améliorer cet outil juridique précieux, comme le propose Dylan Macchiarini Crosson dans un article sur le commerce d'armes entre l'UE et Israël⁶⁸. L'auteur mentionne notamment le rapport annuel sur le contrôle des ventes d'armes européennes présenté au Parlement européen en mai 2020⁶⁹, qui pointe le manque de transparence de certains États membres exportateurs sur leurs ventes d'armes. Il recommande une obligation de rapports fréquents, précis et détaillés de leurs activités commerciales aux instances européennes. Par ailleurs, les critères définis par la position commune pour que soit autorisée une vente d'armes doivent être détaillés, afin que les États membres ne puissent bénéficier de leur généralité et imprécision. L'auteur suggère d'affiner les critères en vue de limiter le nombre de potentiels États importateurs. Selon lui, l'indépendance financière et politiques des États membres et des instances européennes à l'égard des *lobbies* de l'industrie de l'armement doit également être renforcée, notamment via une politique de subventions publiques⁷⁰.

Outre ces mesures juridiques, des mesures politiques impérieuses doivent être prises à l'égard des États européens qui participent à la destruction du Yémen et des États belligérants non-européens, et notamment l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis.

66 Sébastien Nadot. « La France tue au Yémen ». 19 février 2019. Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <https://sebastiennadot.fr/la-france-tue-au-yemen/>

67 EURLex. "Position commune 2008/944/PESC du Conseil européen ». Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A32008E0944> : « Chaque État membre évalue, cas par cas, eu égard aux critères de l'article 2, les demandes d'autorisation d'exportation qui lui sont adressées pour des équipements figurant sur la liste commune des équipement militaires de l'Union européenne visée à l'article 12. »

68 MACCHIARINI CROSSON, Dylan. "Arming instability. EU-Israel Arms Trade and the EU Common Position". Juillet 2020. Disponible sur : <https://www.sinequanon-eu.com/2020/06/28/sqn1-arming-instability/>

69 European Parliament's Subcommittee on Security and Defence. "Recommendations for a transparent and detailed reporting system on arms exports within the EU and to third countries". Mai 2020. Consulté en septembre 2020. Disponible sur : [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=EXPO_IDA\(2020\)603497](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=EXPO_IDA(2020)603497)

70 Transparency international. "Lobbying en Europe. Influence cachée, accès privilégié ». 2015. Disponible sur : https://www.transparency-france.org/wp-content/uploads/2016/04/Lobbying-en-Europe_Resume-et-recommandations_Avril-2015.pdf

PARTIE III : RECOMMANDATIONS

L'UE doit parvenir à mettre en œuvre des politiques humanitaires, développementales et économiques au Yémen qui ne portent pas le risque de condamner le pays à une dangereuse dépendance. D'autres considérations, de l'ordre de l'éthique et de l'efficacité, lui imposent de gagner en cohérence politique. Il convient notamment que le Conseil de l'UE prenne davantage position face aux actes de certains des États membres, malgré le peu d'instruments juridiques contraignants dont il dispose à l'heure actuelle.

Dans le contexte d'un désastre humanitaire causé par la destruction de la plupart des infrastructures de base, doublé d'une crise économique majeure, il apparaît comme nécessaire de poursuivre le financement de projets humanitaires et développementaux au Yémen, de manière pertinente et durable pour l'économie du pays.

- À court terme, le financement de programmes humanitaires doit perdurer, voire être renforcé. Outre l'accès aux biens de première nécessité, et parmi eux l'eau potable et la nourriture, l'accès aux soins doit rester une priorité, en particulier dans le contexte de la pandémie de Covid-19, qui n'épargne pas les populations du Yémen. Les publics les plus à risques sont les enfants en situation de sous-nutrition, les personnes handicapées, malades et âgées. Les femmes, les réfugiés internes et les communautés marginalisées (habitants noirs du littoral de la mer Rouge et autres groupes dits *muhammašīn*, « mis à la marge », en raison de leurs origines)⁷¹, et les habitants des zones rurales et enclavés, structurellement exclus des structures de santé, doivent rester des publics cibles. Il convient cependant de veiller à ce que l'aide humanitaire ne renforce pas la dépendance humanitaire et financière déjà présente depuis près d'un demi-siècle. Le soutien de l'UE devra au contraire contribuer à pallier l'urgence de la crise tout en créant les conditions favorables à l'indépendance dans les années à venir.
- À moyen et long terme, l'enjeu de la sécurité alimentaire est central si l'on souhaite l'indépendance du Yémen à l'égard des puissances régionales et internationales. Historiquement agricole, le Yémen peut à nouveau tendre vers l'auto-suffisance alimentaire, voire (re)devenir pays exportateur, si lui sont donnés les moyens de soutenir les populations rurales de l'ouest du pays dans cette démarche. Par ailleurs, la guerre entrave aujourd'hui l'accès des filles et des femmes à l'éducation et au marché du travail, ainsi que plus largement celui des enfants, des jeunes et de l'ensemble des populations marginalisées socialement et spatialement. L'appui à la relance de l'économie, notamment par l'aide à la création d'entreprises, peut être poursuivi à plus grande échelle, si tant est que les projets initiés par des femmes soient favorisés afin de ne pas accentuer leur situation de dépendance économique. Elles sont en effet à la fois moins diplômées que les hommes, bénéficient d'un plus faible accès à l'emploi formel, en particulier dans le contexte d'insécurité actuel, alors même qu'elles sont souvent en charge du foyer, que ce soit parce qu'elles sont seules, divorcées ou veuves, ou parce que leurs époux ne répondent pas aux besoins financiers. La diminution des inégalités structurelles dans les milieux scolaires et professionnels est indispensable à la préservation de la paix et de l'indépendance économique et politique du pays.
- Enfin, il est nécessaire d'affirmer que les Yéménites doivent être et rester les principaux acteurs des projets humanitaires, économiques et développementaux. Il convient pour les organisations gouvernementales, non gouvernementales et supra gouvernementales de se limiter donc à une posture de soutien.

71 EL RAJJI, Rania. "Even war discriminates': Yemen's minorities, exiled at home". Minority Rights Group International. 2016. Disponible sur: https://minorityrights.org/wp-content/uploads/2016/01/MRG_Brief_Yemen_Jan16.pdf

L'aspect politique et diplomatique de l'action de l'UE ne doit néanmoins pas se limiter à un soutien passif à la mission de l'ONU, dès lors que certains États membres manifestent leur soutien politique et militaire à la coalition. La position de neutralité politique souhaitée par l'UE, pour perdurer, doit être entérinée par des actions.

- *À échelle yéménite*, le recrutement au sein du Bureau pour le Yémen de nouveaux membres du personnel, qui jouissent d'une bonne connaissance du pays et des enjeux du conflit pour la population, est un préalable à toute implication approfondie. En effet, il s'agit avant tout de soutenir une résolution interne du conflit, qui n'émerge pas de pressions régionales ou internationales. Enfin, le soutien à des initiatives politiques yéménites, locales et notamment lancées par des groupes minoritaires et des groupes de femmes, tel que celui proposé par The European Institute for Peace⁷², doit être poursuivi.
- *À échelle internationale*, l'UE, seul acteur international à avoir maintenu des visites en territoire houthis⁷³ après que l'Envoyé spécial de l'ONU en a été interdit en 2017⁷⁴, doit continuer d'appeler à une meilleure inclusion des acteurs nationaux majeurs que sont les Houthis. Il doit en être de même pour les mouvements indépendantistes du sud, qui sont légitimes à participer aux processus de négociation de paix. Enfin, le départ du Royaume-Uni, principal vendeur d'armes européen et soutien politique à la coalition, pourrait constituer une opportunité pour la recherche d'un consensus politique communautaire vis-à-vis des acteurs de la guerre au Yémen et ainsi permettre la mise en œuvre de mesures politiques concrètes.^T

D'un point de vue sécuritaire, il apparaît nécessaire de prendre des mesures à l'encontre des États membres qui vendent de l'armement à la coalition. Ce commerce est en effet plus que contestable d'un point de vue éthique, menace l'efficacité des politiques communautaires au Yémen et peut même être qualifié d'illégal voire constituer une complicité de crime de guerre, puisque c'est au moyen de matériel militaire européen que l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis et leurs alliés yéménites se rendent coupables de crimes de guerre, notamment en ciblant des civils.

- *Sur le plan général*, le refus d'une implication militaire de l'EU au Yémen est pertinent et les États membres doivent être amenés à adopter des positionnements cohérents à échelle nationale. L'UE et ses États membres doivent absolument continuer d'appeler à la réouverture urgente des frontières terrestres, aériennes et maritimes du Yémen fermées par la coalition, qui mène une véritable « guerre de la faim », isolant le peuple yéménite, pourtant très dépendant des importations de biens, de services et de toute aide humanitaire.
- *Sur le plan spécifique des ventes d'armes*, la coalition utilisant des armements européens, il est urgent que l'UE renforce son contrôle sur les ventes d'armes européennes. Un amendement de la position commune 2008/944/PESC pourrait contraindre les États exportateurs à publier des rapports précis et détaillés de leurs activités commerciales, restreindre la liste des États vers lesquels sont autorisées les exportations et renforcer l'indépendance politique et économique des instances communautaires et nationales à l'égard de l'industrie de l'armement. D'autre part, l'UE doit continuer de se positionner

72 European Institute for Peace. "Yemen's Southern Women for Peace Group participates in skills enhancing training". 4 octobre 2020. Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <https://www.eip.org/southern-women-for-peace-group-participate-in-skills-enhancing-training/>

73 EEAS. "Head of the European Union Delegation to Yemen Antonia Calvo-Puerta visits Sana". Publié en mars 2018. Consulté en juin 2020. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/42047/head-european-union-delegation-yemen-antonia-calvo-puerta-visits-sana'_en

74 Sanaa Center for Strategic Studies. «Yemen at the UN». Publié en janvier 2018. Consulté en juin 2020. Disponible sur : https://sanaacenter.org/publications/yemen-at-the-un/5389#UN_Special_Envoy_Resigns

en faveur d'un embargo européen sur les armes tel que celui instauré dès 2011 pour la Syrie. Celui-ci devra viser l'ensemble des acteurs s'étant rendus coupables de violations des droits de l'Homme, dont l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis, conformément à la Résolution du Parlement européen du 25 février 2016 sur la situation humanitaire au Yémen (2016/2515(RSP)). Des sanctions économiques à l'encontre de ces mêmes acteurs doivent également être prononcées⁷⁵. L'UE doit également soutenir l'élargissement de l'embargo onusien à l'Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis et non uniquement aux Houthis comme c'est le cas depuis 2014. Par ailleurs, dans l'attente d'un embargo, une pression doit être exercée à l'encontre des États membres afin qu'ils cessent toute exportation d'armes vers les pays de la coalition, en conformité avec la position commune 2008/944/PESC du Conseil européen et du Traité sur le commerce des armes de 2013. Une commission d'enquête devra à terme être créée pour statuer sur la légalité des ventes d'armes par des États membres à la coalition.

75 EU2017. "EU Sanctions Map". Disponible sur: <https://www.sanctionsmap.eu/#/main/details/39?search=%7B%22value%22:%22%22,%22searchType%22:%7B%7D%7D>

BIBLIOGRAPHIE

AGIER, Michel. « La main gauche de l'Empire. Ordre et désordres de l'humanitaire ». *Multitudes*, 2003/1 (no 11), pp. 67-77. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2003-1-page-67.htm>.

AL-SALAMI, Khadija. « Les enfants de la guerre » (32), 2018.

AVID, Éric, TURP, Daniel Turp, WOOD, Brian Wood AZAROVA, Valentina. "Opinion on the international legality of arms transfers to Saudi Arabia, the United Arab Emirates and other members of the coalition involved in Yemen". IPIS, Aser, Opération droits blindés. Publié en décembre 2019.

BARON, Adam. "Yemen's Forgotten War: How Europe Can Lay the Foundations for Peace". *ECFR*. Publié le 20 décembre 2016. Consulté en juin 2020. Disponible sur : https://www.ecfr.eu/publications/summary/yemens_forgotten_war_how_europe_can_lay_the_foundations_for_peace

BEAUVALLLET, Willy. «L'Union européenne au risque de ses contradictions : la question du déficit démocratique», *La Clé des Langues* [en ligne], Lyon, ENS de LYON/DGESCO. Avril 2017. Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <http://cle.ens-lyon.fr/anglais/civilisation/domaine-britannique/le-royaume-uni-et-leurope/l-union-europeenne-au-risque-de-ses-contradictions-la-question-du-deficit-democratique>

BLOM, Amélie. « Les « martyrs » jihadistes veulent-ils forcément mourir ? Une approche émique de la radicalisation autosacrificielle au Pakistan », *Revue française de science politique*, 2011/5 (Vol. 61), p. 867-891. Consulté en août 2020. Disponible sur : <https://www.cairn-int.info/revue-francaise-de-science-politique-2011-5-page-867.htm>

BONNEFOY, Laurent. "Les islamistes et la guerre : une profonde recomposition." *Moyen-Orient*. Juin 2020.

BONNEFOY, Laurent. *Le Yémen, de l'Arabie Heureuse à la guerre*. Paris : Fayard/CERI, 2017. 348 p.

BRUNS, Olaf. "Global perspectives on Yemen: Overview". *Euronews*. 31 mars 2015. Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://www.euronews.com/2015/03/31/global-perspectives-on-yemen-overview>. Cité par <https://www.euronews.com/2015/03/31/global-perspectives-on-yemen-overview>

CNN. Yemen: The 'forgotten war' cloaked in the shadow of Syria", diffusée le 9 octobre 2016. Disponible sur: <https://edition.cnn.com/2016/10/06/middleeast/yemen-conflict/index.html>.

Commission européenne, Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes. « Yemen Factsheet ». Consulté en juin 2020. Disponible sur : https://ec.europa.eu/echo/where/middle-east/yemen_en

DESTREMAU, Blandine. « Le qat et la « narcotisation » de l'économie yéménite » [“Qat and narcotisation of the Yemeni economy”]. In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°55-56, 1990. Villes au Levant. pp. 266-284.

EEAS. « UE-Yemen relations ». Consulté en juin 2020. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/53984/eu-yemen-relations-factsheet_en

EEAS. "Rebuilding Peace and Security in Yemen". Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://eeas.europa.eu>.

[eu/delegations/yemen/53984/eu-yemen-relations_en/](https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/53984/eu-yemen-relations_en/)

EEAS. “Yemeni women, key actors for peacebuilding”. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/60344/yemeni-women-key-actors-peacebuilding_en.

EEAS. “Supporting Resilient Livelihoods and Food security in Yemen Joint Programme (ERRY II). Publié en décembre 2018. Consulté en juin 2020. Disponible sur : [https://eeas.europa.eu/delegations/yemen_pl/54923/Supporting%20Resilient%20Livelihoods%20and%20Food%20security%20in%20Yemen%20Joint%20Programme%20\(ERRY%20II\)](https://eeas.europa.eu/delegations/yemen_pl/54923/Supporting%20Resilient%20Livelihoods%20and%20Food%20security%20in%20Yemen%20Joint%20Programme%20(ERRY%20II))

EEAS. “Supporting Inclusive Access to Health Services in Yemen”. Consulté en septembre 2020. Disponible sur: https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/67721/supporting-inclusive-access-health-services-yemen_en

EEAS. “Enhancing Rural Resilience through the Creation of a Community Health Workers Network in Yemen”. Consulté en septembre 2020. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/67735/enhancing-rural-resilience-through-creation-community-health-workers-network-yemen_en

EEAS. “Strengthening Community Safety in Yemen”. Consulté en septembre 2020. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/67730/strengthening-community-safety-yemen_en

EEAS. “Cash for Work: Promoting Livelihood opportunities for Urban Youth in Yemen”. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/67733/cash-work-promoting-livelihood-opportunities-urban-youth-yemen_en

EEAS. “Support to Youth’s Entrepreneurship and Financial Inclusion”. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/yemen/67732/support-youths-entrepreneurship-and-financial-inclusion_en

EEAS. “Iraq and the EU”. Consulté en juin 2020. Disponible sur : https://eeas.europa.eu/delegations/iraq/690/iraq-and-eu_en

EL RAJJI, Rania. “‘Even war discriminates’: Yemen’s minorities, exiled at home”. *Minority Rights Group International*, 2016. Disponible sur : https://minorityrights.org/wp-content/uploads/2016/01/MRG_Brief_Yemen_Jan16.pdf.

EU2017. “EU Sanctions Map”. Consulté en juin 2020/ Disponible sur : <https://www.sanctionsmap.eu/#/main/details/39/?search=%7B%22value%22:%22%22,%22searchType%22:%7B%7D%7D>.

EURLex. « « Position commune 2008/944/PESC du Conseil européen ». Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A32008E0944>

European civil protection and humanitarian aid operations. “Humanitarian Air Service”. Disponible sur : https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/humanitarian-air-services_en

European Institute for Peace. “Yemen’s Southern Women for Peace Group participates in skills enhancing training”. 4 octobre 2020. Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <https://www.eip.org/southern-women-for-peace-group-participate-in-skills-enhancing-training/>

European Parliament’s Subcommittee on Security and Defence, “Recommendations for a transparent

and detailed reporting system on arms exports within the EU and to third countries”. Mai 2020. Consulté en septembre 2020. Disponible sur : [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=EXPO_IDA\(2020\)603497](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=EXPO_IDA(2020)603497)

HÉAU, Lauriane, STIERNON, Christophe. *Impasse militaire, casse-tête politique et catastrophe humanitaire*. Rapport du GRIP, Octobre 2017.

Ifri. « Diplomatie nomade autour du Yémen ». 5 octobre 2017. Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <https://www.ifri.org/fr/publications/editoriaux-de-lifri/diplomatie-nomade-autour-yemen>

Human Rights Watch, *Yémen*. Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <https://www.hrw.org/fr/middle-east/n-africa/yemen>

JOUSSET, Alexandra. « Crimes de guerre au Yémen – Les complicités européennes ». Documentaire coproduit par ARTE France, CAPA Presse, France, 2019, 54’.

LACKNER, Helen. « Le Yémen s’enfonce dans la guerre ». *Orient XXI*. Publié le 28 mai 2020. Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://orientxxi.info/magazine/le-desastre-yemenite-s-aggrave-ou-le-yemen-s-enfonce-dans-le-desastre,3894>.

LACKNER, Helen. « Yémen. Faillite des tentatives de retour à la paix ». *Orient XXI*. Publié le 31 janvier 2020. Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://orientxxi.info/magazine/yemen-faillite-des-tentatives-de-retour-a-la-paix,3582>.

MACCHIARINI CROSSON, Dylan. “Arming instability. EU-Israel Arms Trade and the EU Common Position”. Juillet 2020. Disponible sur : <https://www.sinequanon-eu.com/2020/06/28/sqn1-arming-instability/>

MORSI, Sarah. « La crise de l’eau au Yémen » in BONNEFOY, Laurent (dir.). *Yémen, le tournant révolutionnaire*. Paris : Khartala, 2012.

Le Monde diplomatique. « En Suède, un contrôle parlementaire peu efficace ». Publié en septembre 2019. Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/09/MIELCAREK/6032>.

Mediapart, Disclose. “La guerre de la faim” Publié le 15 avril 2019. Disponible sur : <https://www.mediapart.fr/journal/international/150419/yemen-la-guerre-de-la-faim?onglet=full>.

Ministère de l’Europe et des Affaires Étrangères. « Yémen : tout doit être fait pour garantir l’accès humanitaire. Intervention de M. Nicolas de Rivière, représentant permanent de la France auprès des Nations unies Conseil de sécurité – 18 février 2020 ». Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://onu.delegfrance.org/Yemen-tout-doit-etre-fait-pour-garantir-l-acces-humanitaire>.

Sébastien Nadot. « La France tue au Yémen ». 19 février 2019. Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <https://sebastiennadot.fr/la-france-tue-au-yemen/>

ONUInfo. « Des experts onusiens dénoncent une multitude de crimes de guerre au Yémen ». Publié le 3 septembre 2019. Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://news.un.org/fr/story/2019/09/1050772#:~:text=Le%20conflit%20au%20Y%C3%A9men%20a,et%20d%C3%A9noncent%20une%20impunit%C3%A9%20g%C3%A9n%C3%A9ralis%C3%A9e>

PERNOT, Morgann Barbara. *Être yéménite, le rester. Les territoires de l'entre-soi féminin chez les Yéménites à Djibouti : jeu de frontières et exercice de distinction*. Mémoire de sociologie politique, sous la direction de Stéphane Lacroix. Paris : Sciences Po - Inalco, 2020. 156 p.

Reuters. « Exclusive: As Saudis bombed Yemen, U.S. worried about legal blowback ». Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <https://www.reuters.com/article/us-usa-saudi-yemen-idUSKCN12AoBQ>

SIPRI. "Arms Transfers Database". Disponible sur : <https://www.sipri.org/databases/armstransfers>.

SMITH, Andy. *Le Gouvernement de l'Union européenne. Une sociologie politique*. Paris : LGDJ, 2010. 242 p.

SMITH, Karen E. *European Union Foreign Policy in a Changing World*. Cambridge: Polity Press, 2003, 2005. 291 p.

Solidarités internationales. « Le Yémen, menacé de disparaître à cause d'un manque d'eau ». Disponible sur : <https://www.solidarites.org/fr/pays/yemen/yemen-menace-de-disparaitre-a-cause-dun-manque-deau/>

Southern Transition Council. "Southern Transitional Council Presidency holds emergency meeting and issues important statement". Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://en.stcaden.com/news/9149>.

Transparency international. « Lobbying en Europe. Influence cachée, accès privilégié ». 2015. Disponible sur : https://www.transparency-france.org/wp-content/uploads/2016/04/Lobbying-en-Europe_Resume-et-recommandations_Avril-2015.pdf

UNVIM. "Home". Consulté en novembre 2020. Disponible sur : <https://www.vimye.org/>

WFP/PAM. "Yemen". Consulté en juin 2020. Disponible sur : <https://www.wfp.org/countries/yemen>.